

TARIFS AU 1^{er} AVRIL 2018

PLAFOND DE REMBOURSEMENT DES EXAMENS MEDICAUX DANS LE CADRE DE LA SURVEILLANCE MEDICALE

INTITULE DE L'EXAMEN	TARIF
BILAN CLINIQUE d'entrée en structure <i>effectué par un médecin du sport comprenant</i> 1. ECG de repos 2. Examen clinique 2. Questionnaire psychologique	65 €
IRM IRCERVICALE <i>EBQJ002</i> uniquement pour la discipline PLONGEON	100 €
BILAN CARDIOLOGIQUE avec ECG de repos <i>si effectué par un cardiologue</i>	50 €
BILAN CLINIQUE <i>effectué par un médecin du sport comprenant</i> 1. Examen clinique 2. Questionnaire diététique 3. Questionnaire sur la tolérance à l'entraînement	40 €
BILAN CLINIQUE <i>effectué par un médecin du sport comprenant</i> 1. Examen clinique 2. Questionnaire psychologique 3. Questionnaire diététique 4. Questionnaire sur la tolérance à l'entraînement	55 €
BILAN CLINIQUE <i>effectué par un médecin du sport comprenant</i> 1. Examen clinique 2. ECG de repos 3. Questionnaire diététique 4. Questionnaire sur la tolérance à l'entraînement	55 €
BILAN CLINIQUE <i>effectué par un médecin du sport comprenant</i> 1. Examen clinique 2. ECG de repos 3. Questionnaire psychologique 4. Questionnaire diététique 5. Questionnaire sur la tolérance à l'entraînement	75 €

Examens non remboursés

1. Une anomalie décelée lors d'un examen préventif voir avec la CPAM
2. Un examen effectué hors du cadre de la Surveillance Médicale Réglementaire
3. Un examen effectué au-delà de sa fréquence
4. Les bilans psychologique et diététique effectués par des spécialistes (psychologue – diététicien) même à la demande du médecin du sport